

LETTRE D'INFORMATION

NUMERO SPECIAL - JUIN 2020



*Madame, Monsieur,
Chère Lamalousienne, Cher Lamalousien,*

Depuis ma précédente lettre d'information de mai 2020, nous sommes entrés dans une nouvelle phase de cette crise sanitaire qui bouleverse le monde entier depuis plusieurs mois : celle d'un déconfinement progressif. Comme je m'y étais engagé, je souhaite vous faire un nouveau point sur la situation à Lamalou les Bains.

Depuis le début du déconfinement, la municipalité maintient son objectif : relancer progressivement mais sûrement **la vie sociale, économique, culturelle et festive lamalousienne**. Pour cela, notre ligne de conduite est claire : **rouvrir tous les lieux de vie** dès que la réglementation le permet, en adaptant notre fonctionnement aux règles sanitaires.

Les 25 et 28 mai, nous avons organisé les deux premiers conseils municipaux de la nouvelle mandature. J'ai été élu en tant que maire de notre commune et 9 commissions municipales composées d'élus ont été constituées (Finances ; Animations et Culture ; Solidarité et Centre Communal d'Action Sociale ; Eau et Urbanisme ; Travaux et bâtiments communaux ; Enfance et affaires scolaires ; Sports et Handisport ; Développement durable et embellissement de la ville ; Santé).

Comme nous nous étions engagés, chacune des 8 premières commissions intégrera, en tant que membre consultatif, 1 ou 2 électeurs lamalousiens volontaires et tirés au sort pour un an. Si vous êtes intéressé par l'une de ces commissions, vous pouvez nous faire parvenir votre candidature avant le 30 juin à cabinetdumaire@mairielamalou.fr.

Concernant la commission santé, les directeurs des établissements de santé, les professionnels médicaux et paramédicaux auront la qualité de membre consultatif.

Le conseil municipal a validé officiellement la stratégie de gestion de la crise et de l'après-crise présentée dans mon précédent courrier ainsi que **les budgets que nous mobilisons pour l'achat de matériel sanitaire, pour les associations et les commerces de proximité lamalousiens**. En outre, nous avons voté notre participation financière au Fonds de Solidarité Exceptionnel Occitanie dont peuvent bénéficier les professionnels de Lamalou les Bains répondant aux critères de la Région Occitanie.

Les masques achetés par la mairie ont été distribués dès le début du déconfinement aux lamalousiens, aux commerçants, aux patients des établissements de santé et lors de la réouverture du marché. Nous avons depuis réceptionné la dotation de masques du département et **nous tenons à votre disposition en mairie deux masques en tissu** supplémentaires si vous en avez besoin.

Après plusieurs semaines d'interruption, **nous avons voulu relancer sans attendre les chantiers prévus cette année** : la réfection de la rue de l'Egue est terminée et celle du toit de la mairie a débuté ; les réfections du clocher de l'église, du toit de la chapelle de Villecelle et de l'impasse des Passerelles, les aménagements en ville pour l'accueil des VTT, l'aménagement de l'aire de camping-cars sont programmés cet été. La construction de la station d'épuration, l'aménagement des halles, l'installation des agrès de musculation et de jeux pour les jeunes enfants à côté du city-park ont repris. De plus, **l'étude pour la création d'un centre de thermalisme de bien-être**, projet central de cette mandature, est lancée avec la sélection finale du bureau d'étude le 16 juin. Nous gardons l'objectif de finir cette étude en 2020 et mettre en œuvre le projet à partir de 2021.

Dès la semaine du 11 mai, **le marché, la bibliothèque, les terrains de sport, la navette ont été rouverts**. Ces réouvertures se sont faites en tenant compte des mesures sanitaires et nous remercions l'ensemble d'entre vous qui êtes revenus dans ces lieux de vie importants de notre commune.

Nous avons revu notre organisation pour **ouvrir la piscine au public à partir du 20 juin et jusqu'au 11 septembre**. Le règlement va être adapté aux mesures sanitaires mais nous avons tenu à respecter notre engagement d'allonger la période d'ouverture de notre piscine. Le **cinéma de plein air** est prêt pour des représentations trois samedis de cet été.

Le 2 juin, tous les commerces, bars et restaurants lamalousiens ont pu rouvrir. En concertation avec eux, nous prévoyons **la piétonisation du cœur de ville les mardis matins et les jeudis, vendredis et samedis soirs en juillet et août** : nous voulons ainsi redonner de l'espace aux piétons lamalousiens, touristes, curistes, dans notre cœur de ville. L'ensemble de la programmation estivale dont les jeudis musicaux et les concerts d'opérette en extérieur vous sera communiqué dès que nous aurons confirmation des règles sanitaires à respecter cet été. **En revenant nombreux profiter de notre cœur de ville, nous pouvons redonner vie à Lamalou les Bains.**

Après plusieurs semaines de concertation au sein des instances nationales dont je fais partie, **les thermes de Lamalou les Bains accueilleront des curistes à partir du 6 juillet**. Nous avons pu obtenir le financement par la Région d'une campagne de promotion radiophonique des stations thermales d'Occitanie. De plus, sur proposition du groupe de travail que j'ai constitué au sein de l'office de tourisme, la communauté de communes met en place un plan de relance de l'activité touristique avec notamment une nouveauté pour les familles de notre territoire : en achetant un **Go Pass Plus à 18 euros**, elles bénéficieront de **100 euros offerts pour pratiquer des sports de nature avec les prestataires touristiques du Grand Orb**. Les Go Pass Plus seront en vente au bureau de l'office de tourisme de Lamalou les Bains et j'invite les familles lamalousiennes à profiter de cette offre et découvrir notre territoire autrement. Tout est donc maintenant prêt pour faire redémarrer l'activité thermique et touristique si importante pour notre territoire.

Nous reprendrons le format habituel des lettres d'information début juillet avec la présentation de la programmation estivale, la découverte des associations, des nouveaux commerçants et de toute l'actualité de notre belle ville. En attendant, les élus restent à votre écoute pour toute information complémentaire sur un des points présentés dans ce courrier.

Notre commune a traversé un moment difficile de son histoire. Nous sommes convaincus qu'elle a les ressources suffisantes pour surmonter ce moment et l'ensemble des élus communaux est aujourd'hui mobilisé aux côtés des acteurs associatifs, sociaux et économiques pour relancer Lamalou les Bains dès cet été.

A très bientôt.

Guillaume DALERY

Maire de LAMALOU LES BAINS